LA FSU TERRITORIALE 13
SECTION METROPOLE
22, place Victor Gélu - 13002 Marseille
Tél : 06.42.72.98.85
fsu.territoriale@ampmetropole.fr

Pour la reconnaissance des contractuel.le.s à la Métropole

Vous avez été 221 à répondre à notre enquête et vos principales préoccupations sont :

- La revalorisation salariale.
- La rupture conventionnelle.
- La subrogation.

A 66%, vous considérez votre situation actuelle comme précaire.

Pour la très grande majorité d'entre vous, vous regrettez de ne pas avoir d'entretien de réévaluation de vos conditions salariales ou d'augmentation périodique et vous nous faites part du manque de communication spécifique vous concernant.

Manifestement l'administration, en multipliant les contractuel.le.s qui ne sauraient être des agent.e.s de second rang, n'a pas mesuré les enjeux créés ni pris la mesure de leur situation de précarité.

Ces thèmes ont toujours été défendus par la FSU ces 4 dernières années ! Et nous portons toujours les revendications suivantes :

- Une politique RH transparente et juste pour les contractuel.le.s (recrutement, rémunération, fin de contrat) et des informations claires (se traduisant par exemple par un livret d'accueil complet).
- Le rétablissement de la subrogation en cas d'arrêt maladie.
- La prise en compte et le respect des contractuel.le.s dans l'organisation en cours des services de la métropole (non recours au licenciement pour suppression de poste !)
- L'abrogation définitive des jours de carence.

Tout au long des mandats en CCP et en CST,
La FSU Territoriale continuera
de défendre vos droits !